



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI12000851

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit

Présentation de la mention

La mention Droit de l'Université d'Angers a pour but de former les étudiants à la discipline juridique. Il s'agit d'assurer à la fois l'acquisition des connaissances juridiques fondamentales (en droit privé, en droit public, en histoire du droit et en science politique), mais aussi la maîtrise des divers exercices auxquels sont habituellement soumis les étudiants en droit (dissertations, commentaires de textes ou de décisions, études de cas...). Ces connaissances et cette méthodologie permettent aux étudiants d'envisager avec sérénité soit la poursuite de leurs études dans les différents masters juridiques, soit une insertion professionnelle grâce aux compétences acquises (pouvoir assurer une mission de conseil juridique, rédaction de contrats, analyse et compréhension des problèmes juridiques, préconisation de solutions...). Ainsi, sont accessibles des emplois tels que juriste d'entreprises, responsable des ressources humaines, juriste dans des organismes publics...

La formation est bâtie en un seul parcours cohérent afin de permettre aux étudiants une bonne maîtrise des fondamentaux du droit. Une spécialisation est progressivement offerte par l'intermédiaire d'un choix d'options.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	429
Nombre d'inscrits en L2	272
Nombre d'inscrits en L3	207
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	1 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	1 %
% d'abandon en L1	10 %
% de réussite en 3 ans	8 %
% de réussite en 5 ans	54 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier présenté est assez hétérogène. Il comprend à la fois des éléments de grande qualité tels que la présentation de la structure des enseignements et des compétences acquises, mais passe aussi sous silence quantité



d'éléments, comme par exemple l'absence de statistiques exploitables et surtout exploitées qui est préjudiciable. Au titre des remarques générales, il apparaît, notamment, que la duplication de la licence Droit sur deux sites (Angers et Cholet) est juste mentionnée sans être expliquée ni même analysée en termes de résultats. Les deux villes n'étant distantes que de 60 kilomètres, ce doublon ne semble pas justifié.

Sur le projet pédagogique, le dossier est plutôt bien construit (fiche RNCP ; logique de compétences) et la formation est bien construite (enseignements bien organisés et équilibrés). L'acquisition d'un socle de compétences commun à tous les juristes, avec seulement une spécialisation acquise par voie d'options et non de parcours, est justifiée. L'équilibre des semestres est remarquable. En revanche, la proportion de TD en licence est faible et n'est pas cohérente avec l'évaluation de la L1 basée uniquement sur le contrôle continu. L'évaluation des enseignements, insuffisamment développée, semble modérément prise en compte par l'équipe pédagogique pour améliorer la formation.

Concernant le dispositif d'aide à la réussite, la mise en place du plan de réussite en licence s'est traduite par des innovations intéressantes. En revanche, la licence en Droit informe peu les étudiants et le tutorat est peu développé.

C'est sur l'insertion professionnelle et la poursuite des études choisies que le dossier est le moins performant. Le défaut d'outil statistique sur le devenir des étudiants prive l'équipe pédagogique d'informations précieuses pour adapter la formation de licence aux besoins des étudiants et du marché du travail. Un stage n'est pas vraiment intégré au cursus des étudiants.

Enfin, sur le pilotage de la formation, si l'équipe s'est bien structurée pour répondre aux exigences nouvelles d'ouverture vers les lycées et de pilotage et de suivi des étudiants, le défaut d'outil statistique est, là encore, préjudiciable.

- Points forts :
 - La maquette d'enseignement est bien construite et équilibrée tout au long des trois années de la licence.
 - L'équipe est bien organisée pour le pilotage de la licence.
 - Les compétences additionnelles que sont l'informatique et les langues sont prises en compte à chacun des semestres de licence.
 - La liaison est bien organisée avec les masters et licences professionnelles de l'Université d'Angers.
- Points faibles :
 - Absence d'outil statistique sur le devenir et l'origine des étudiants, interdisant un réel pilotage de la licence.
 - Défaut d'utilisation de l'évaluation des enseignements.
 - Défaut de liaison avec le secteur privé et le secteur public.
 - Stage non valorisé et seulement optionnel.
 - Absence de justification du site de Cholet.
 - Absence de dispositif spécifique pour les stagiaires de formation continue.
 - Faible encouragement à la mobilité internationale.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'Université d'Angers devrait se doter d'une organisation assurant un suivi des étudiants, diplômés et non diplômés, et transmettre les informations recueillies aux composantes afin que les équipes pédagogiques soient en



mesure d'en tirer des conséquences sur les modalités d'enseignement, d'évaluation des connaissances et compétences acquises et d'information des étudiants.

La licence en Droit pourrait offrir plus d'enseignements en travaux dirigés afin d'avoir un véritable contrôle continu.

Une plus grande ouverture vers le monde professionnel pourrait être réalisée, notamment en intégrant véritablement un stage dans le processus de formation.

Une prise en charge spécifique des stagiaires de formation continue pourrait être mise en place.

Un plus grand encouragement à l'ouverture des étudiants vers l'international devrait être offert.